

Comité Technique Paritaire

Nombre total de suffrages exprimés = 1 184

Nombre de sièges à pourvoir = 10

Quotient électoral = 118,40

Nombre d'inscrits = 2 153 Bulletins blancs ou nuls = 40

Nombre total de votants = 1 224 Taux de participation = 56,85%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges attribués (règle du quotient électoral)	Moyenne(s)	Sièges attribués (règle de la plus forte moyenne)	Total des sièges
FSU	323	2	107,67-80,75-80,75	+1	3 titulaire(s) + 3 suppléant(e)(s)
SGEN CFDT	318	2	106-106-79,5	0+1	3 titulaire(s) + 3 suppléant(e)(s)
FERC CGT	249	2	83-83-83	0	2 titulaire(s) + 2 suppléant(e)(s)
UNSA Education	186	1	93-93-93	0+1	2 titulaire(s) + 2 suppléant(e)(s)
Sud Education	77	0	77-77-77	0	
Force Ouvrière	31	0	31-31-31	0	
Sièges attribués		7		3	10 titulaire(s) + 10 suppléant(e)(s)

Les organisations syndicales habilitées à désigner des représentants titulaires et suppléants aux vues des résultats de ce scrutin sont invitées à **désigner les représentants de personnel**, par courrier simple à l'attention du Président de l'Université, avant le **Mercredi 30 Avril 2008**.

Le Président de l'Université de Toulouse 2 - Le Mirail

Daniel LATRE

